



**ACADÉMIE  
DE BORDEAUX**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
des Landes



**S'INFORMER - S'INSCRIRE - S'ENGAGER**

**LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL**

**PROMOTION 2022**

## Le SNU, ses objectifs



### LES OBJECTIFS

- ✓ **Faire vivre** les valeurs républicaines
- ✓ **Renforcer** la cohésion nationale
- ✓ **Développer** une culture de l'engagement
- ✓ **Accompagner** l'insertion sociale et professionnelle

# LES ÉTAPES CLÉS



1

## Séjour de cohésion

- ✓ 2 semaines
- ✓ dans un autre département



2

## Mission d'intérêt général

- ✓ 84 heures réparties au cours de l'année
- ✓ près de chez soi
- ✓ l'année qui suit le séjour de cohésion

3

## Engagement volontaire

- ✓ partout en France ou dans le monde selon les dispositifs
- ✓ entre 16 et 25 ans

# Etape 1 : le séjour de cohésion

Le SNU est une opportunité de vie collective pour créer des liens nouveaux, apprendre la vie en communauté, développer sa culture de l'engagement et ainsi affirmer sa place dans la société.



## Quelles thématiques ?

- 1 Activités physiques, sportives et de cohésion
- 2 Autonomie, connaissance des services publics, accès aux droits, promotion de la santé
- 3 Citoyenneté et institutions nationales et européennes
- 4 Culture et patrimoine
- 5 Découverte de l'engagement
- 6 Défense, sécurité et résilience nationales
- 7 Développement durable et transition écologique



## Où ?

Dans des centres de cohésion installés dans des internats publics ou situés dans un autre département que celui du volontaire.



## Quand ?

- du 13 au 25 février 2022
- ou
- du 12 au 24 juin 2022
- ou
- du 3 au 15 juillet 2022



## Et après ?

Une cérémonie de clôture est organisée le dernier jour et chaque volontaire reçoit une attestation de participation au séjour de cohésion.

## Etape 1 : Exemples d'activités pendant le séjour



## Etape 1 : Exemples d'activités pendant le séjour



## Etape 1 : Exemples d'activités pendant le séjour



## Etape 2 : La mission d'intérêt général (MIG)



### Quels domaines ?

Solidarité, santé, éducation, culture, sport, environnement et développement durable, citoyenneté, etc.



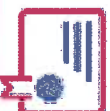
### Des exemples ?

Contribution à un chantier de restauration du patrimoine, participation à l'organisation d'un événement culturel, sportif ou à l'animation dans une structure pour personnes âgées, etc.



### Où ?

Associations, corps en uniforme (pompiers, gendarmes, etc.), collectivités territoriales, services publics.



### Et après ?

À l'issue de la mission, une attestation est remise à chaque volontaire.



### Quand ?

Tout au long de l'année (minimum 84 heures) hors temps scolaire, l'année qui suit le séjour de cohésion.



### Bonus

Un accès à une plateforme d'apprentissage du Code de la route et, au terme de la mission, une première inscription offerte à l'examen du Code.





### Des exemples dans les Landes:

- Action sociale et solidarité intergénérationnelle: Croix-Rouge, banque alimentaire, communes
- Soutien et assistance aux événementiels de sa commune
- Assistance et encadrement d'activités et de manifestations sportives du club où vous êtes licencié.e
- Promotion des actions relatives au développement durable au sein d'association d'éducation à l'environnement et au développement durable
- Les corps en uniforme: cadets de la gendarmerie, union des anciens combattants, la sécurité publique 40, la base aérienne 118



## Etape 3 : l'engagement volontaire *non obligatoire dans le parcours*



### Pour qui ?

Les jeunes de 16 ans à 25 ans.



### Durée ?

De 3 mois à 1 an.



### Les missions ?

Elles s'effectuent dans le cadre  
des dispositifs tels que :  
Service civique, sapeur-pompier  
volontaire, réserviste, volontariat des  
armées ou de la gendarmerie, bénévolat  
associatif, etc. Elles concernent des secteurs  
très variés : l'accompagnement des personnes,  
la préservation du patrimoine, l'environnement,  
la défense et la sécurité, etc.

## Le parcours numérique du volontaire SNU

**Les volontaires participant au Service National Universel ont accès à un compte numérique pour les accompagner tout au long de leur parcours SNU :**

- d'abord pour compléter leur dossier d'inscription, connaître leur affectation en centre de séjour de cohésion et accéder aux informations pratiques pour s'y préparer ;
- enfin, après le séjour, pour trouver une mission d'intérêt général proposée par une structure d'accueil, voire une mission d'engagement en volontariat ou en bénévolat grâce aux moteurs de recherche de missions qui utilisent l'API Engagement (jeuxaider.gouv.fr).

<https://moncompte.snu.gouv.fr/inscription>



Informations et inscription

[snu.gouv.fr](https://www.snu.gouv.fr)



#SNUjyvais

**SUIVEZ-NOUS**

#snujemengage